

Dettes/ Averda Gabon

L'Etat débloque 1,5 milliard de francs

MSM
Libreville/ Gabon

Face à cette volonté manifeste du gouvernement d'apurer sa dette, l'entreprise a décidé immédiatement de reprendre du service.

Après plusieurs jours d'inactivités, Averda Gabon va finalement reprendre son service de ramassage des ordures ménagères dans la capitale. Le gouvernement vient de consentir un effort financier de 1,5 mil-

liard de francs sur une dette globale de 16 milliards de francs due à l'entreprise. Pour matérialiser cet engagement, le ministre d'Etat chargé du Budget et des Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault s'est entretenu, le 21 mars à son cabinet, avec le directeur du développement de la holding Averda, Nicolas Achkar. Cette rencontre, à laquelle prenait part le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, Séraphin Ibouanga, avait pour objectif de trouver un arrangement avec son partenaire Averda Gabon, afin



Jean-Fidèle Otandault lors de la réunion avec les dirigeants de Averda.

d'apporter une solution au problème des ordures ménagères. « Nous avons évoqué le problème de finances pour la société Averda. On a pu avancer et Averda, dès aujourd'hui, va reprendre le

travail. On a réitéré notre engagement pour le Gabon. Nous avons pu débloquer la situation avec un paiement de 1,5 milliard pour la société », a indiqué Nicolas Achkar. Pour le ministre d'Etat Otandault, il faudrait louer les efforts accomplis par le gouvernement pour apporter une solution définitive à ce problème d'insalubrité dans la capitale. En effet, selon lui, l'hygiène n'a pas de prix. Il était donc tout à fait normal, sous la haute instruction du chef de l'Etat, que le gouvernement se saisisse de ce dossier afin

d'apporter une solution. « La question qui nous oppose à Averda n'est pas seulement financière. Aujourd'hui, il faut revoir la convention dans sa globalité, revoir le problème de la décharge de Mindoubé. C'est un dossier beaucoup plus complexe. Donc, je ne voudrais pas me limiter à une question de la dette intérieure », a martelé Jean-Fidèle Otandault. Au cours des échanges, la question de la décharge de Mindoubé a donc été également abordée et la tutelle technique exercée par le ministère de l'Intérieur s'est saisie du dossier.

Banque gabonaise de développement

Il faut d'abord payer les salaires, sinon rien !

MSM
Libreville/ Gabon

FACE aux menaces de grève brandies par le syndicat national du groupe Banque gabonaise de développement (BGD), le ministre de l'Economie, Régis Immongault, a reçu, hier, à son cabinet, les responsables syndicaux. Au sortir de cet entretien,

l'assemblée générale des agents de cette institution bancaire, tenue dans l'enceinte de la BGD, a annoncé la fermeture totale de l'établissement à compter de ce jour à partir de 15 heures, si le gouvernement ne réglait pas les 200 millions de francs correspondant aux salaires du mois de mars. Mise sous administration provisoire par la Commission bancaire d'Afrique



Une vue de la BGD.

centrale (Cobac), du fait des difficultés financières, la Banque gabonaise de développement (BGD) ne parvient plus à payer les salaires de ses employés depuis plusieurs mois, selon un préavis de grève déposé sur la table du mi-

nistre de l'Economie, le 13 mars, par le Synag-BGD. Les employés de la BGD revendiquent le paiement intégral de plusieurs mois d'arriérés de salaires, celui du précompte et des éclaircissements sur l'avenir de la Banque gabonaise de développement. Sur ce dernier point, le ministre a indiqué au syndicat que la BGD va faire l'objet d'une profonde restructuration.

Projet de densification des réseaux de distribution publique d'électrification en zone rurale

Pour l'amélioration des conditions de vie des populations

Willy NDONG
Libreville/ Gabon

SELON les chiffres du ministère de l'Eau et de l'Energie, le taux d'accès à l'électricité au Gabon se situe en moyenne à 75%. Toutefois, ce chiffre cache d'énormes disparités dans la couverture en électricité entre les zones urbaines et rurales. En effet, en milieu rural, le taux d'électrification se situe autour de 35%, contre environ 80% en milieu urbain. Ainsi, soucieux du bien-être des Gabonais, et conscient du déficit de l'offre en électricité, et à la demande sans cesse croissante dans ce domaine, les plus hautes autorités du pays ont mis en place un ambitieux programme de développement de l'électricité au Gabon, notamment dans les zones les plus reculées du pays. Le 31 décembre 2017, lors



Le président Ali Bongo Ondimba a lancé, le vendredi 17 février dernier, le processus d'électrification villageoise à Kango.

de son allocution à la Nation, le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba avait l'annoncé pour 2018, l'installation de 5000 lampadaires solaires sur toute l'étendue du territoire. Ce projet vise non seulement à réduire le taux d'insécurité dans l'arrière-pays, mais également d'y dynamiser l'activité commerciale et industrielle. **Partenariat gagnant-gagnant entre l'Etat et**



Une vue du transformateur situé au niveau du pont de Kango, qui permet d'alimenter les villages environnants en électricité.

(GSEZ-Infra), couvrira un linéaire de 557 km au départ de Kango, en direction du nord et du sud du Gabon. Ainsi, la GSEZ-Infra réalisera et financera les ouvrages et équipements électriques avec des lignes de haute et basse tensions, et une sous-station. A cet effet, la filiale locale d'Olam international mettra à la disposition de la Société d'énergie et d'eau du

mettra d'améliorer les conditions de vie des ménages, en accédant à l'électricité dans les habitations, et à l'éclairage public des routes principales des différentes localités. Ils auront donc la possibilité d'utiliser des postes de télévision avec les avantages qu'ils offrent en termes d'information, d'éducation et de divertissement ; l'amélioration des conditions d'études pour les élèves et les écoliers ; un meilleur fonctionnement des centres de santé et des pharmacies ; un meilleur rendement des travailleurs des services publics et privés dans les villages ; la création de nouveaux métiers artisanaux pour les hommes et les femmes (soudure, vulcanisation, coiffure, restauration...). A noter que les ouvrages réalisés par la GSEZ-Infra seront transférés à l'Etat, afin qu'ils soient incorporés au domaine public et rétrocédés à la SEEG.

5e édition du Colloque international de Libreville (Cil)

Des débats autour du numérique

AEE
Libreville/ Gabon

LA 5e édition du Colloque international de Libreville (Cil) s'ouvre

aujourd'hui à l'Institut national des sciences de gestion (INSG). Et ce, jusqu'au samedi prochain. Il a pour thème, cette année, "Innovation et digitalisation des organisations: défis et perspectives pour l'Afrique". Il s'agira donc, pour les participants, de s'employer à apporter des éclairages autour de plusieurs thématiques en rapport avec le numérique. Qui, rappelés-

le, est désormais au centre de nos habitudes quotidiennes. Notons que le Cil qui est une initiative du Laboratoire de recherches en sciences de l'information et de gestion (Lar-

sig), est un cadre qui regroupe les chercheurs en sciences humaines. Il est présidé cette année par le Professeur Bertrand Sogbossi Bocco. Cette année, l'Institut national des sciences de

gestion (INSG), l'Institut sous-régional multisectoriel de technologie appliquée (Ista) et l'Institut supérieur de commerce (Sup de Com) ont intégré cette plateforme.